

## Produit

# CPR Euroland Premium ESG - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011052844 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Euroland Premium ESG, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** Non applicable

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Euroland Premium ESG, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à offrir une exposition aux actions de la zone euro tout en visant à limiter l'impact de chocs extrêmes de marché à la baisse, sur la durée de placement recommandée. L'indicateur de référence du FCP est le MSCI EMU libellé en euro (dividendes nets réinvestis). La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux environnementaux et a pour objectif d'obtenir un meilleur ratio d'approvisionnement en énergie renouvelable que son indice de référence ou son univers d'investissement. Le FCP intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement tel que décrit plus en détail à la section « Investissement Durable » du Prospectus.

La politique d'investissement est fondée sur une sélection systématique des titres, tout en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible, permettant de retenir environ entre 100 et 200 valeurs au sein d'un univers de départ élargi par rapport à la composition de son indice de référence.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une

échelle de notation allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux. La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1.

- Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2.

- A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

A titre indicatif, des critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur. La Société de gestion suit une approche durable en excluant les valeurs les plus mal notées sur la base des critères suivants :

- Exclusion des pires notes sur la note globale ESG

- Limitation de l'exposition des titres affichant les pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité, (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale)

Au minimum 90% des valeurs en portefeuille ont une notation ESG.

La Société de gestion s'engage à faire en sorte que la notation ESG du fonds soit supérieure à la notation ESG de l'indice de référence après avoir exclu au moins 20% des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le FCP a pour vocation à être totalement exposé en actions et titres assimilés des pays de la zone euro. Cependant le FCP utilise des instruments financiers à terme notamment dans l'objectif de limiter l'impact de chocs extrêmes de marché à la baisse et/ou de compléter son exposition au marché actions. De ce fait, l'exposition actions pourra être comprise entre 0% et 150%.

Le FCP est principalement investi en actions et valeurs assimilées des pays de la zone euro, appartenant à tous types de secteurs et aux catégories des grandes et moyennes capitalisations.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est majoritairement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart significatif par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.msci.com](http://www.msci.com).

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Euroland Premium ESG.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.  
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Euroland Premium ESG.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : supérieure à 5 ans

Investissement 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	supérieure à 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€3 600	€3 330
	Rendement annuel moyen	-64,0%	-19,7%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€8 130	€7 970
	Rendement annuel moyen	-18,7%	-4,4%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€9 920	€11 190
	Rendement annuel moyen	-0,8%	2,3%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	€13 110	€14 010
	Rendement annuel moyen	31,1%	7,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 27/03/2024

### Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	supérieure à 5 ans*
Coûts totaux	€587	€1 025
Incidence des coûts annuels**	5,9%	2,0%

\* Période de détention recommandée.

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,28% avant déduction des coûts et de 2,27% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,72% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	68,40 EUR
Coûts de transaction	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : supérieure à 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Euroland Premium ESG pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).